

L'Entr'acte, le Moniteur du soir et le Nouvelliste l'entre et la vente exclusive de leurs journaux dans la salle de plusieurs théâtres de Paris.

Mais les vendeurs de l'Argus et de la Patrie étaient entrés également et vendaient leurs journaux en concurrence avec l'Entr'acte.

La question de la transmissibilité de l'hypothèque par la voie de l'endossement qui a rempli les quatre dernières séances de la conférence des avocats, a été résolue par elle aujourd'hui.

Le mari : Certainement, Monsieur; Madame m'a pris mon honneur, je veux lui prendre la sienne.

Le mari : Jeune homme, quand je vous ferai l'honneur de vous parler, vous pourrez me répondre.

Ventes immobilières. AUDIENCE DES CRIÉES. TEINTURERIE ET TERRAIN. Étude de M. GLANDAZ, avoué à Paris, rue Neuve-des-Petits-Champs, 87.

qu'il ne connaissait pas. Cet homme, après quelques gestes plus qu'équivoques, donnait rendez-vous à Jules pour le lendemain, dans une maison de la rue de l'Arbre-Sec.

M. l'avocat de la République Vial soutient la prévention. M. Auguste Rivière a présenté la défense.

— A la suite d'une scène de désordre et de violences, qui se passa le 21 janvier dernier dans le cabaret du sieur Richefeu, marchand de vins à Montrouge, la femme Chambrun et le nommé Hulín, signalés comme ayant pris la part la plus active à ce tumulte, comparaissent aujourd'hui devant le Tribunal de police correctionnelle (8^e chambre) sous la prévention de rébellion, de voies de faits et d'outrages envers un magistrat de l'ordre administratif.

Le Tribunal a condamné M. Mouillard à un mois de prison et 200 fr. d'amende.

Le sieur Pimont, vieux soldat décoré, autrefois gardien au palais des Tuileries, aujourd'hui adjudant au palais de Compiègne, avait eu, ainsi que sa femme, des relations d'intérêt avec une dame Fontaine.

Le sieur Pimont, entendu comme témoin, fait devant le Tribunal une déposition complètement contradictoire avec celle qu'il a faite devant M. le juge d'instruction.

— M. Boitel habite rue de Paris, à Saint-Denis, la totalité d'une maison composée d'un rez-de-chaussée, d'un premier étage, d'un jardin, le tout parfaitement clos de murs assez élevés.

Le 11 janvier, le fils de Mme Sarrazin, enfant de quatorze ans, était accosté dans la rue par un individu

à l'aide d'un monseigneur trouvé dans la cuisine, où ils l'avaient laissé avec une moitié de chandelle, un fragment de pipe en porcelaine, et un morceau de fer contourné en forme de fausse clé.

La gendarmerie de Saint-Denis, prévenue de cet événement, s'est immédiatement mise à la recherche des malfaiteurs; mais jusqu'à présent toutes les investigations ont été infructueuses.

ERRATUM. — Dans le compte-rendu de la Cour d'assises de la Seine (affaire Mondouis), on a imprimé: M. Boulet, ex-commissaire de police. Il faut lire: M. Hulot.

MAINE-ET-LOIRE. — Une série de crimes d'une férocité inouïe vient de jeter l'épouvante dans la petite ville de Durtal. Voici les détails que nous avons pu nous procurer:

Le sieur S... fils exerce la profession de boucher. Le dimanche 20 janvier présent mois, en parcourant la campagne pour se procurer des viandes d'abat, il se rend à la Chapelle-d'Aligné.

S... est furieux de perdre l'occasion d'exercer sa force, sa brutalité; il crie, il jure, il fait un tel tapage que l'aubergiste est obligé de le mettre à la porte.

Le lendemain, le procureur de la République et le juge d'instruction de Beaugé viennent accompagnés d'un médecin. Ils interrogent le prévenu qui feint d'ignorer ce qui s'est passé et qui nie tout.

Le 31 janvier, les membres fondateurs de la Société d'éducation et d'assistance pour les sourds-muets, se sont réunis de nouveau au ministère de l'intérieur.

Judi 31 janvier, les membres fondateurs de la Société d'éducation et d'assistance pour les sourds muets, se sont réunis de nouveau au ministère de l'intérieur.

SOCIÉTÉ CENTRALE D'ÉDUCATION ET D'ASSISTANCE POUR LES SOURDS-MUETS.

Présidents honoraires: MM. le ministre de l'intérieur, le ministre de l'instruction publique, l'archevêque de Paris, le préfet de la Seine.

Vice-présidents: MM. de Rémusat, Léon de Maleville, représentants et anciens ministres; Ferdinand Berthier, doyen des professeurs; de Lanneau, directeur de l'institution nationale des sourds-muets; Durieu, directeur-général de l'administration des cultes; l'abbé Sibour, vicaire-général.

Secrétaires-adjoints: MM. Alphonse Lenoir et Léon Vaisse, professeur à l'institution nationale des sourds-muets.

Censeurs: MM. de Gombert, conseiller-maître à la Cour des comptes, président de la commission consultative de l'institution nationale des sourds-muets; Couplil, maître des requêtes au conseil d'Etat, membre de la commission de l'institution nationale des sourds-muets.

Le conseil supérieur a nommé ensuite, dans son sein, un conseil d'administration de quinze membres, qui sont: MM. Ferdinand Berthier, Alfred Blanche, Boyer, Defauconpret, Durieu, Ferrus, de Gombert, Couplil, Delanneau, de Melun (du Nord), Mérière; Nau-Beausire, Nouguier, Rinn, l'abbé Sibour.

Bourse de Paris du 2 Février 1850.

Table with 2 columns: 'AU COMPTANT' and 'FIN COURANT'. It lists various financial instruments like bonds and currencies with their respective prices and interest rates.

Table titled 'CHEMINS DE FER COTÉS AU PARQUET'. It lists railway companies and their stock prices, including St-Germain, Versailles, Paris à Orléans, etc.

M. Videcoq vient de publier trois nouveaux volumes des Réquisitoires de M. le procureur-général Dupin. Les Réquisitoires offrent les questions les plus intéressantes, l'infatigable magistrat n'ayant laissé passer aucune des affaires dont s'est fortement émue l'opinion publique, sans la soumettre à sa rigoureuse discussion.

La maison d'assurance militaire, dirigée depuis 20 ans par MM. Lestiboudis, est du très petit nombre de celles qui, après février 1848, ont donné des preuves éclatantes de loyauté et de solvabilité.

L'huile de foie de morue naturelle, se vend rue Saint-Martin, 36, à l'Olivier. Spécialité d'huiles. Expéditions.

— A l'Ambigu, toujours les Quatre fils Aymon; c'est-à-dire toujours la foule et des recettes qui rappellent les meilleurs temps du théâtre.

SALLE SAINTE-CÉCILE. — Aujourd'hui dimanche, deuxième exécution de la Scholisch. La salle sera trop étroite pour recevoir les nombreux visiteurs qui viendront l'applaudir.

— Aujourd'hui dimanche, au Jardin d'Hiver, grande fête de jour avec concert extraordinaire, dans lequel on entendra MM. Ponchard, Ribes, Samary, Pazzetti, Mmes Rouille, Rabi, Montigny et Sangouard-Vauchelet.

VINS DE BORDEAUX. 32 c. la bout. 90 fr. la pièce. 40 c. la boutique. Très bons vins de Bordeaux et Bourgogne de 1846.

Madame ASCANIO, rue Mazargan, 10, teint les CHEVEUX en toutes nuances, dans une seule séance, d'une manière durable.

LA CONSTIPATION détruite complètement ainsi que les gaires, par les bouillons rafraichissants de DU VIGNAU.

AUX MANUFACTURIERS. LA CLÉMENTINE, Comp. d'Assurances Mutuelles contre l'incendie, autorisée par ordonn. roy. des 5 juill. 1849 et 15 janv. 1843.

CHEMINS DE FER DE DIEPPE ET DE FECAMP. Le Conseil d'administration a l'honneur d'in-

